

Procès-Verbal de Assemblée générale du 14 novembre 2021

Compte-rendu

L'assemblée générale de la MRGM s'est tenue le dimanche 14 novembre 2021 au siège social de l'Association, Château du Tertre, Sérigny, de 14h30 à 16h15.

Secrétaire de séance : Didier Mauger.

ODJ :

- Bilan des années 2019, 2020 (peu active), pour lesquelles un rapport moral et financier a été présenté et point sur l'année 2021
- Réélection des membres du CA et du bureau
- Création d'une fonction de directrice de la MRMG
- Ouverture des ateliers d'écriture et des résidences d'écriture avec Aleph
- Questions diverses

▪ Bilan des années 2019 2020 : point sur l'activité de l'association

La Présidente rappelle que la précédente AG de 2020 n'a pu se tenir en raison des conditions sanitaires liées à la COVID-19. Cette Assemblée a donc pour objet d'approuver le rapport moral et financier des années 2019 et 2020.

Rapport moral

2019 : 8 représentations du Père Leleu après création en 2018

2 rencontres littéraires : Penser l'Europe et Journée Copeau

2020 : quasiment toutes les activités prévues ont été annulées, exceptés la création d'un spectacle (« Voix ») donné à deux reprises les 20 et 21 août, en présence du public, ainsi que le spectacle de sortie de résidence (gratuit) des jeunes de l'École de théâtre des Alpes mancelles, Les Fourberies de Scapin sous la direction de Stephan Hersoen, en juillet

Rapport moral approuvé à l'unanimité par l'AG

Rapport financier

Recettes	12053,00 €	Dépenses	12176,33 €
Cotisations et dons	970,00 €	Communication, affiches	575,40 €
Spectacles :	11083,00 €	Cachets d'artistes, salaires	7438,00 €
- Femmes, comme ça vous chante (quatre soirées) :	Détail 1913,00 €	Location de salles	780,00 €
- Père Leleu (huit représentations) :	8535,00 €	Supports pour expositions	1121,14 €
- Les Géants de la montagne (Penser l'Europe) :	635,00 €	Frais (voyages d'intervenants, hébergements)	2171,79 €
		Services (accord pianos)	90,00€

2019 : Les spectacles ont représenté un budget de 11000€, notamment avec la reprise du Testament du père Leleu (huit représentations), budget équilibré entre les recettes de billetterie, le paiement des artistes, les frais de communication et les locations de salles. Les cotisations et dons se sont montés à 970€.

2020 : L'activité s'est déroulée essentiellement dans les interstices sanitaires. Cette année a été mise à profit pour le développement de nouvelles activités et pour le prospect de nouveaux marchés. Les dépenses sont inférieures à 10 000,00 €. Le total des recettes d'activités reste inférieur de 2 000,00 € par rapport aux dépenses : ce déficit a été compensé par le report de l'excédent de l'année 2019 (5 000,00 €) sur 2020.

Par ailleurs, il a été fait don à la MRMG de trois pianos, qui étoffent l'offre technique notamment pour les résidences de chanteurs et de pianistes.

La subvention attribuée par la région Normandie (3 000,00 €), est appréciable ; cependant, ce montant représente peu au regard du temps passé pour préparer le dossier de demande de subvention, recevoir les décideurs, etc. Il est suggéré que les subventions publiques gagneraient à être demandées pour des projets ciblés afin d'obtenir un retour sur investissement à la hauteur des efforts fournis en amont.

Néanmoins, le solde reste positif, après report financier de 2019 à 2020 (5000,00 €), les finances sont saines

Comptabilité MRMG 2020 (solde créditeur au 31 décembre 2019 : 5003,44)

RECETTES	DÉPENSES
Stage Valérie Bezançon 2310,00 € + cotisations 160,00 €	Reversement pédagogie Bezançon 2160,00 € Reversement forfait salle 150,00 €
Spectacle Voix, subvention Région 3000,00 € + chapeau 1349,28 €	Frais de production Voix 577,22 € Salaires Guso 1517,49 € Frais Sacem 270,34 € Droits d'auteur et de création 1000,00 € Fabrication des costumes 650,00 €
Autres cotisations 195,00 € + 150,00 €	Remboursement voyage école paysage 140,00 € Accord piano Erard 90,00 € Réglage piano Erard 960,00 €
	Solde « trésor Leleu » pour payer le travail sur le Misanthrope : 2089,67 € Frais bancaires 33,00 €
TOTAL RECETTES : 7164,28 €	TOTAL DÉPENSES : 9502,72 €
+ solde antérieur = 12167,72 €	Reste en caisse 2665,00 €

Votes

Report d'affectation de 5 000,00 € de 2019 à 2020 approuvé à l'unanimité par l'AG

Rapport financier 2019 approuvé à l'unanimité par l'AG

Rapport financier 2020 approuvé à l'unanimité par l'AG

■ **Réélection des membres du CA et du bureau**

Suite à la démission du poste de Présidente de Béatrice Limon, et du retrait de Florence Limon du CA, il est proposé à l'Assemblée un renouvellement des membres du CA. L'association dispose d'environ 40 membres adhérents

Renouvellement des membres du CA

Personnes se proposant d'intégrer le CA

Madame Anne De COPPET

Madame Bénédicte NECAILLE

Madame Odile GENAY

Monsieur Didier MAUGER

Monsieur Kees BERG

Monsieur Loïc FOUILLARD

Monsieur Jean-Louis TROTTIER

Personnes souhaitant rester au CA

Madame Marie-Claude Vitoux

Madame Anne-Véronique De Coppet

Personnes souhaitant se retirer du CA

Madame Valérie Bezançon

Madame Dany Martin

Madame Florence Limon

Madame Béatrice Limon

Nouvelle composition du Conseil d'Administration approuvé à l'unanimité par l'AG

A ce jour, le CA de la MRMG est composé des personnes suivantes, soit 9 membres :

Madame Anne-Véronique De COPPET

Madame Anne De COPPET

Monsieur Kees BERG

Monsieur Loïc FOUILLARD

Madame Odile GENAY

Monsieur Didier MAUGER

Madame Bénédicte NECAILLE

Monsieur Jean-Louis TROTTIER

Madame Marie-Claude VITOUX

Chaque membre du CA nouvellement désigné s'est présenté en AG plénière ; le CA est composé de membres ayant une expérience du lieu, de l'œuvre de RMG, de la stratégie de l'Association : autant de dispositions très favorables pour une collaboration féconde avec le Bureau.

Renouvellement des membres du bureau

Béatrice Limon démissionne du poste de présidente

Postes ouverts au renouvellement : Président, Trésorier, Secrétaire, création d'un poste de Vice-Présidence.

Election des membres du bureau par les membres du CA

- Présidence** : Monsieur Didier MAUGER est élu à l'unanimité
Vice-présidence : Madame Anne De COPPET est élue à l'unanimité
Trésorerie : Madame Bénédicte NECAILLE est élue à l'unanimité
Secrétariat : Monsieur Loïc FOUILLARD est élu à l'unanimité

La nouvelle composition du bureau est à déclarer à la sous-préfecture d'Alençon.

Objectifs de l'élection du nouveau bureau :

- Éviter tout risque juridique consécutif au conflit d'intérêt entre l'animation d'ateliers d'écriture et la présidence de l'association par la même personne
 - Étendre les ressources décisionnelles du Bureau
 - Élaborer la stratégie de développement de la MRMG et structurer la mise en œuvre de l'activité (planification des actions à réaliser et du budget correspondant, anticipation et répartition des tâches entre membres du bureau, membres du CA et adhérents)
 - Renforcer l'engagement de chacun par des rendez-vous réguliers, maintenir la continuité des échanges et assoir l'opérationnalité des projets à concrétiser.
-
- **Création d'une fonction de directrice de la MRMG**

La sortie du CA de Béatrice Limon implique de créer une fonction de direction bénévole afin de préserver le savoir-faire, de pérenniser l'activité et d'assurer une transmission par les membres fondateurs aux actuels membres du bureau et du CA.

Résolution n°1 du CA : création d'un poste de direction mise au vote

Résolution adoptée à l'unanimité par le CA en AG plénière : la MRMG dispose désormais d'une fonction de direction pour mettre en œuvre les activités de l'association, à titre bénévole.

Résolution n°2 du CA : Élection de la directrice de la MRMG

Madame Béatrice Limon, seule candidate en lice, a été élue à l'unanimité par les membres du CA à la direction de la MRMG.

- **Ouverture des ateliers d'écriture et des résidences d'écriture avec Aleph**

Point sur les ateliers d'écriture : Béatrice Limon s'est formée à la conduite d'ateliers d'écriture en 2020 et a validé son diplôme avec l'institut Aleph écriture en 2021. Des ateliers d'écriture ont été proposés dans le cadre du château du Tertre. Des résidences sont programmées à partir de mars 2022.

- **Questions diverses**

Le point sur l'année en cours (2021)

Démarche de communication à initier / renforcer

Le point sur le premier rendez-vous de l'année en 2022

Festival Molière du 22 au 24 juillet

Atelier d'écriture : résidences programmées (mars, avril, mai et juin 2022, ...)

Escape Game au Tertre : sur Molière et durant le festival du 22 au 24 juillet ? Comment toucher un jeune public avec cette activité ?

Résidences prévues : stage de musique de chambre en juin, stages de piano en avril et octobre, stages de théâtre (quatre week-ends en mai, juin septembre et octobre, une semaine en août), résidence de création en mai et août (Florence Limon),

Point sur la communication

Projet à long terme : 23 octobre 2023, 100 ans de la création du théâtre du Vieux Colombier
2024 : projet de création du Malade Imaginaire avec musique

Plusieurs aspects seront à étudier en CA à partir des suggestions faites lors de l'AG

Le bureau soumettra au CA :

- Une évaluation chiffrée des coûts de fonctionnement générés par les activités : charges (fioul pour chauffer chambres et lieux de répétition, intendance pour le linge et la réfection des lits, nettoyage des draps et ménage, eau, etc.). L'estimation de ces dépenses permettra d'établir un budget prévisionnel des dépenses allouées au fonctionnement et dépenses incompressibles. L'objectivation de ces coûts légitime les demandes d'adhésion aux membres bénéficiaires de l'activité du site.
- Établira une convention de conciliation avec les propriétaires du lieu
- Demandra à chaque bénéficiaire de l'activité du site d'adhérer à la MRMG
- Fixera le montant des adhésions avec distinction de statuts des cotisants : étudiant (15,00 €), membre donateur (30,00 €), membre bienfaiteur (> 30,00 €)
- Demandra en conséquence à l'ensemble des bénéficiaires du site (historiques ou non) d'adhérer à la MRMG en cotisant (30,00 €) pour participer à l'activité du site et aux dépenses incompressibles

Rappel de la finalité de la MRMG :

- Promouvoir la création et le rayonnement culturel sous des formes diverses (accueil en résidence, manifestations, expositions, concerts et spectacles vivants, journées d'études, etc.) ainsi que la réflexion, la création artistique et leur transmission par le mot, le verbe, le son, ou tout autre média artistique.
- Valoriser le site du Tertre (château, parc et dépendances) en favorisant la création d'événements et en accueillant ceux qui les portent (artistes et organisateurs)

Prochaine AG le samedi 5 mars (14h30-16h00), suivie de la **présentation de saison**, (16h30-17h30).

A cette occasion seront invités élus et « acteurs culturels du territoire » pour intéresser davantage à l'échelon local et bénéficier de relais intéressants.

L'ordre du jour étant clos, l'assemblée est levée à 16H15.

Compte-rendu rédigé le 25 novembre 2021,
Le bureau : DM, ADC, BN, LF.



Remerciements

Les membres du nouveau Conseil d'Administration remercient l'ensemble des fondateurs de la MRMG pour leur contribution à l'activité et au capital d'esprit qu'ils ont impulsés et continueront d'impulser à l'association.

Nous essayerons d'en prolonger les assises avec eux tout en apportant nos pierres à « l'édifice MRMG ».

Nous félicitons également notre nouvelle directrice Béatrice Limon avec laquelle l'esprit du Tertre et de la MRMG sont assurés de perdurer, ce dont nous nous réjouissons tous !

Pour le Conseil d'Administration,

Le bureau

Didier Mauger, Président
Anne De Coppet, Vice-Présidente,
Bénédicte Nécaille, Trésorière
Loïc Fouillard, Secrétaire

15 novembre 2021

ANNEXES

Composition des membres du Conseil d'Administration de la MRMG -2021

Au 14 novembre 2021, le Conseil d'Administration de l'association « Maison Roger Martin Du Gard » compte neuf membres, dont quatre sont membres du bureau.

Madame Anne-Véronique De Coppet

Château du Tertre, Sérigny, 61130 Belforêt-en-Perche
averonicoppet@orange.fr 02 33 73 18 30

Madame Anne De COPPET, Vice-Présidente

223 boulevard Pereire, 75017 Paris
Martannel54@gmail.com 06 24 04 22 01

Monsieur Kees BERG

Ruelle Saint-Nicolas, 61400 Mortagne-au-Perche
Kees.berg@orange.fr 07 87 20 65 50

Monsieur Loïc FOUILLARD, Secrétaire

427 rue du port 77000 Vaux-le-Penil
loicfouillard@yahoo.fr
06 85 91 25 44

Madame Odile GENAY

15 rue Montgacel, 61400 Le Pin-la-Garenne
06 12 44 89 07 Odile.genay@sfr.fr

Monsieur Didier MAUGER, Président

110 rue Pierre Brossolette, BAL 121, 92320 Châtillon
06 86 37 19 18
mauger.did@free.fr

Madame Bénédicte NECAILLE, Trésorière

210 rue Championnet 75018 Paris
Necaille.b@gmail.com
06 83 64 11 03

Monsieur Jean-Louis TROTTIER

Résidence Villeneuve, 13 rue Jean de La Bruyère, 78000 Versailles
Trottier_jeanlouis@bbox.fr
06 99 61 44 73

Madame Marie-Claude Vitoux

65, rue d'Alésia, 75014 Paris
06 83 01 12 29
Vitoux.marie-claude@orange.fr